

TROPHEE « CARTONNAGE D'ALSACE » DES MERCREDIS DE LA PISTE

OBJECTIF

Le trophée sponsorisé par la société CARTONNAGE D'ALSACE des mercredis de la piste a pour but d'offrir des entrainements dirigés sur piste aux coureurs pré licenciés à benjamins, encadrés par les éducateurs des écoles de cyclisme et sous la responsabilité du club organisateur, le VC Eckwersheim.

Il est prévu 5 réunions durant la saison 2018 débouchant sur deux ou trois épreuves à classements par séances (voir ci-dessous le détail d'organisation).

Ces rendez vous se tiendront toutes sur le Vélodrome de Strasbourg – HautePierre.

PARTICIPATION

Ce trophée s'adresse aux coureurs ayant une licence FFC à jour, ou à tout coureur non licencié qui souhaite acheter une licence à la journée disponible sur place le jour de l'épreuve. Ce dernier doit avoir en sa possession un certificat médical original de non contre indication à la pratique du sport cycliste en compétition signé par un médecin et une autorisation parentale.

Catégories acceptées :

- Pré licencié (nés en 2012 et 2013) garçon et fille sur vélo route
- Poussin (nés en 2010 et 2011) garçon et fille sur vélo route
- Pupille (nés en 2008 et 2009) garçon et fille sur vélo de route
- Benjamin (nés en 2006 et 2007) garçon et fille sur vélo route

ENGAGEMENT

Les engagements sont à adresser au Vélo Club Eckwersheim uniquement par mail à vce1922@free.fr

Il sera néanmoins possible de s'engager sur place. La participation aux épreuves est gratuite. Il sera distribué un dossard unique lors de la première journée de regroupement. Ces dossards seront propriété du coureur et seront à ramener lors des épreuves suivantes.

DATES / HORAIRES

Manche 1 = 25/04/2018 / report le 02/05/2018
Manche 2 = 30/05/2018 / report le 02/06/2018
Manche 3 = 20/06/2018 / report le 27/06/2018
Manche 4 = 18/07/2018 / report le 25/07/2018
Manche 5 = 11/08/2018 / report le 18/08/2018

Les horaires de chaque manche seront :

Remise des dossards : 14h00
Début des épreuves : 15h00

Les horaires de chaque report seront identiques aux manches.

CLASSEMENTS

Chaque épreuve se déroulera selon le règlement de la FFC.

La course aux points attribuera 5 points au 1er, 3 points au 2ème, 2 points au 3ème et 1 point au 4ème à chaque classement. Un coureur qui gagne un tour sur le peloton principal obtient 20 points. Un coureur qui perd un tour sur le peloton principal perd 20 points.

En cas d'égalité aux points, il sera tenu compte de la place lors du sprint final.

Le classement sera effectué à l'issue de chaque manche par le jury des arbitres. Il sera diffusé sur le site du Comité Grand Est ainsi que sur le site de l'organisateur.

Il sera établi à l'issue de chaque manche par addition des points marqués dans chaque épreuve à la place réelle. Pour chaque épreuve, les points seront attribués en fonction du nombre de coureurs classés.

Par exemple si 10 coureurs sont au départ d'une épreuve, le lauréat de la manche obtiendra 10 points, et le dernier 1 point.

Le coureur qui totalisera le maximum de points sur l'ensemble des épreuves sera le vainqueur de la manche. En cas d'ex aequo, le vainqueur sera le coureur ayant obtenu le plus de victoires, de secondes places, etc...

CLASSEMENT GENERAL FINAL INDIVIDUEL

Le classement général s'effectuera par addition des points marqués par les coureurs dans chaque épreuve et dans chaque manche.

Exemple. : 1^{ère} manche = 10 participants dans la catégorie pré licenciés ; le premier marque 10 points dans l'épreuve 1 et 10 points dans l'épreuve 2, il totalisera ainsi 20 points.

Si un ou plusieurs coureurs ne participent pas à une manche il marquera zéro point. En cas d'égalité, le nombre d'épreuves gagnées sera prépondérant, puis le nombre de deuxièmes places, puis le nombre de troisièmes places, etc...obtenues dans les différentes épreuves.

La participation à la finale est obligatoire pour figurer au classement général final.

CLASSEMENT PAR EQUIPE

Un classement par équipe sera établi à l'issue de la finale. Le classement sera établi en additionnant pour chaque club la meilleure place dans chaque catégorie. Si un club ne dispose pas de coureur dans l'une des catégories, le club aura 0 point par manquement.

En cas d'égalité, le nombre d'épreuves gagnées par le club sera prépondérant, puis le nombre de meilleures places obtenues dans les différentes épreuves.

DIVERS

Il n'y aura pas de remise de prix manche par manche, mais il sera organisé une remise lors de la finale avec un vin d'honneur, coupes et bouquets pour les 3 premiers de chaque catégorie, et un lot pour tous les concurrents.

Un contrôle des braquets sera effectué avant chaque manche. Rappel : Prélicenciés, poussins et pupilles 5,60m ; **Benjamins 6,40 m.**

Le port du casque et des gants est obligatoire, même à l'échauffement.

Les bidons et les compteurs seront interdits durant les épreuves.

Le règlement de Fédération Française de Cyclisme s'applique à toutes les épreuves.

Tout litige sera traité par les arbitres et l'organisateur.

Une petite buvette sera à votre disposition (sandwiches / café / gâteaux / boissons)